



LE DROIT DE
VOTE DES FEMMES
AU **CANADA** GUIDE PÉDAGOGIQUE



Un projet de



HISTORICA
CANADA

avec le soutien de



TABLE DES MATIÈRES

Note aux enseignants	2
Introduction	3
Ligne du temps	4
Thèmes de discussion	6
L'inégalité entre les sexes et des « sphères séparées »	7
La route vers la démocratie	8
Activistes féministes	9
Activisme en action	9
Opposition au mouvement	10
Considérer les exclusions politiques	11
L'égalité entre les sexes aujourd'hui	12

NOTE AUX ENSEIGNANTS

Afin de souligner le centenaire des premiers succès des femmes en relation avec le droit de vote au Canada, Historica Canada (le plus grand organisme du pays dédié à l'accroissement de la sensibilisation de l'histoire et de la citoyenneté canadiennes) a créé ce guide pédagogique.

Les activités incluses dans ce *guide* ont été développées en ligne avec les concepts du *Projet de la pensée historique* du Dr Peter Seixas; elles complètent les curriculums canadiens des niveaux de l'intermédiaire et du secondaire. Le *guide* invite les élèves à approfondir leur compréhension de l'égalité entre les sexes et de la démocratie, grâce à la recherche et l'analyse, à des sujets de discussion intéressants et à des activités de groupe. Il demande aux élèves d'examiner les questions d'identité, d'équité, d'activisme et de justice sociale dans des contextes historiques et contemporains.

Ce *guide* ne se concentre pas sur les liens du mouvement du droit de vote de femmes avec des idéologies comme le socialisme, l'impérialisme, le racisme et les classes sociales, mais les enseignants pourraient vouloir aborder ces croisements. En particulier, plusieurs **suffragistes** (au début, au moins) ne soutenaient pas une démocratie politique incluant les peuples autochtones, les travailleurs et les minorités racialisées. La réputation de quelques activistes avait aussi souffert de leur soutien ultérieur de l'eugénisme, bien qu'il ne représentait pas encore un enjeu à l'époque. Le *guide* invite les enseignants et les élèves à réfléchir aux suffragistes, leurs campagnes et leurs détracteurs comme l'expression des divers éventails possibles de perspectives humaines qui existaient au 19^e et au 20^e siècle. L'obtention du droit de vote des femmes a constitué la plus grande croissance de l'électorat canadien et donc de la démocratie en soi. Il ne s'agit pas d'une note dans la marge de notre histoire. C'est un moment central dans l'évolution du Canada.

Ce *guide* a été produit avec le généreux soutien du gouvernement du Canada. Des activités pédagogiques bilingues gratuites additionnelles sont disponibles sur le site de *L'Encyclopédie canadienne (TCE)*. Nous espérons que ce *guide* vous aidera à enseigner ce sujet important de l'histoire canadienne dans vos classes.

NOTE AUX ÉDUCATEURS :

Les modifications pour les élèves d'éducation spécialisée et ELF (élèves de langue française) sont incluses dans les sections appropriées et identifiées « Modifications ».

SUFFRAGE/CENS ÉLECTORAL :

Droit de voter dans des élections politiques.

AFFRANCHIR :

Donner à une personne le droit légal de voter.

MOUVEMENT DE LA TEMPÉRANCE :

Un mouvement social qui promouvait l'abstinence d'alcool afin de guérir les maux sociaux.

SUFFRAGISTE : Membre du mouvement du droit de vote des femmes, homme ou femme. Souvent associé aux activistes qui utilisaient des méthodes pacifiques afin de protester, incluant des pétitions et des simulacres de parlements.

SUFFRAGETTE : Une femme désirant obtenir le droit de vote grâce aux protestations militantes. Souvent associée aux mouvements britanniques, qui ont utilisé des méthodes plus violentes ou illégales pour obtenir le droit de vote. Souvent utilisé comme un terme péjoratif par les opposants.

ANTI-SUFFRAGISTE : Communément appelés les « antis », ces hommes et ces femmes se sentaient profondément menacés par l'idée de l'égalité, qui allait déséquilibrer le *statu quo*.

SIMULACRE DE PARLEMENT : Une contribution toute canadienne aux campagnes visant l'obtention du droit de vote. Satirique, ironique et de toute évidence parodique, les pièces mettent en scène des productions constituées de l'art accompagné d'un message politique explicite et sont écrites dans le but de gagner des appuis pour le droit de vote des femmes.

Les mots clés sont désignés **EN JAUNE** dans ce *guide*.

RESSOURCES EN LIGNE

Des ressources et articles recommandés peuvent être consultés en vous rendant à la **collection Droit de vote des femmes** au collectionsuffrage.ca. Les articles, les lignes du temps et les expositions en vedette dans le *guide* (en **gras**) sont situés dans la **collection Droit de vote des femmes**. Vous pouvez aussi effectuer une recherche par titre d'article sur *L'Encyclopédie canadienne* au encyclopediecanadienne.ca.

Plusieurs activités dans ce *guide* sont accompagnés de **feuilles de travail** complémentaires qui peuvent être téléchargés dans la **collection Droit de vote des femmes**.

Les ressources suivantes contiennent des informations additionnelles à propos du mouvement pour le droit de vote des femmes au Canada et sont mentionnées tout au long de ce *guide* :

Le Portail de l'éducation de Historica Canada
education.historicacanada.ca/fr-ca

Le Dictionnaire biographique du Canada :
Obtenir le droit de voter
biographi.ca/fr/theme_women.html?p=2

Les *Minutes du patrimoine*
historicacanada.ca/fr/content/video

Concours *Le vote pour les femmes*
canadasuffrage.ca/fr

Le Projet de la pensée historique
histoirereperes.ca

« Les femmes qui ont tracé le chemin », *Winnipeg Evening Tribune*, le 23 octobre 1915 (avec la permission de l'Université du Manitoba, Collections numériques).



Page de couverture :

Première rangée, de gauche à droite : Nellie McClung (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/PA-30212); Helena Gutteridge (avec la permission des Archives de Vancouver/ CVA 371-2693); Thérèse Casgrain (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/La Rose/C-068509); Flora MacDonald Denison (avec la permission de la Bibliothèque du Congrès des États-Unis/Archives de la Parti nationale des femmes). **Rangée du milieu, de gauche à droite** : Agnes MacPhail (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/ Yousuf Karsh/PA-165870); Lillian Beynon Thomas (avec la permission des Archives du Manitoba/N19359); Irene Parlyb (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/Mrs. John H. Acheson/PA-057326); Idola Saint-Jean (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/Garcia Studio/C-068508). **En bas, de gauche à droite** : Mary Ann Shadd Cary (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/C-029977); Eliza Ritchie (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/R12177-53); Louise McKinney (avec permissions des Archives Glenbow/NA-825-1); Emily Howard Stowe (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/C-9480).

INTRODUCTION

Les premiers efforts canadiens afin de procurer le droit de vote aux femmes étaient menés par un mouvement de femmes et d'hommes variés, partout au pays. Au début des années 1870, les Canadiens ont fait campagne pour obtenir le droit de vote pour les femmes au même titre que les hommes, en commençant par le gouvernement local. Ils ont buté contre une opposition déterminée.

La première province à accorder le droit de vote aux femmes a été le Manitoba en 1916, suivie par l'Alberta et la Saskatchewan la même année. La Colombie-Britannique et l'Ontario ont accordé le droit de vote aux femmes en 1917, suivies par le Yukon (1919), le Canada atlantique (1918-25), le Québec (1940) et les Territoires du Nord-Ouest (1951). Les femmes ont eu le droit de voter au fédéral en 1918, marquant un pas important vers l'acceptation par le Canada de ce qui est aujourd'hui considéré comme un droit universel. Cependant, les femmes asiatiques ont été exclues pendant des décennies, et les femmes autochtones encore plus longtemps.

Afin de répandre l'idée du droit de vote pour les femmes, les suffragistes ont construit des réseaux d'activistes partout au Canada et internationalement. Ces réseaux ont rassemblé divers intérêts et causes comme la revendication du droit à la propriété ou le **mouvement de la tempérance**, qui tentait de faire bannir la vente de boissons alcoolisées. Les campagnes ont inclus une distribution complexe de personnages et d'organisations dont les croyances ne peuvent se résumer simplement; la plupart étaient libéraux, et plusieurs socialistes.

Les divers mouvements en faveur des droits des femmes du Canada, qui réclamaient l'égalité en matière d'éducation, de travail et de politique, étaient souvent controversés. Plusieurs Canadiens soutenaient que la place des femmes (ou la « sphère appropriée ») était à l'arrière-plan, là où elles pouvaient soutenir leurs familles et les carrières des hommes. Plusieurs femmes ont incorporé le marché du travail au début du 20^e siècle. Cependant, elles faisaient encore face à plusieurs restrictions économiques, éducatives et légales. L'équité politique était vitale pour pouvoir améliorer leurs vies. Les suffragistes ont persévéré, ont affronté les gouvernements, écrit des articles, présenté des pétitions, organisé des défilés, affronté les politiciens et les critiques et ont organisé des simulacres de parlements partout au pays. Bien que ces stratégies aient remporté du succès dans l'Ouest du Canada, la route vers l'affranchissement complet a été une longue bataille.

Le mouvement pour le droit de vote des femmes marque un chapitre critique dans l'histoire des droits de la personne au Canada. Il contribue grandement à redéfinir les rôles des sexes et à réduire l'inégalité politique. Même à cette époque, l'opposition reste féroce pour plusieurs décennies. Le centenaire des premiers accomplissements du mouvement pour le droit de vote des femmes offre aux Canadiens l'opportunité d'examiner la distance parcourue vers l'égalité des droits et les énormes défis qui demeurent à ce jour.

Les suffragistes canadiens portent leurs écharpes lors de l'inauguration présidentielle à Washington, D.C., *Toronto World*, 16 mars 1913. ▶



Page couverture d'une pétition de 1915 déposée à l'Assemblée législative du Manitoba (avec la permission de Musée du Manitoba/Événements 173/5). ▲

Les suffragistes Nellie McClung (gauche), Emily Murphy (droite) et Alice Jamieson, mars 1916 (avec la permission des Archives de la ville d'Edmonton). ▶



VOTES FOR WOMEN

▲
Fañon « Le vote pour les femmes »
(avec la permission de Musée du Manitoba/
H9-38-198).

LIGNE DU TEMPS

1851 LES FEMMES SONT OFFICIELLEMENT EXCLUES DE TOUTES LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE

Avant 1851, quelques femmes avec certaines qualifications reliées à la propriété pouvaient voter dans les colonies britanniques du Canada. L'Île-du-Prince-Édouard exclut officiellement les femmes en 1836, le Nouveau-Brunswick en 1843, la Province du Canada (Ontario et Québec) en 1849, et la Nouvelle-Écosse en 1851.



1853

LE **PROVINCIAL FREEMAN** EST FONDÉ À WINDSOR, ONTARIO, ET DÉMÉNAGE PLUS TARD À TORONTO

▲ Mary Ann Shadd Cary, v. 1845-55 (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/C-029977).

L'abolitionniste noire **Mary Ann Shadd Cary** est la rédactrice du journal, qui rallie les campagnes contre l'esclavagisme et pour les droits des femmes. En tant que pionnière suffragiste du Canada, elle rappelle aux lecteurs que l'égalité raciale et entre les sexes sont deux droits fondamentaux de la personne.

NOVEMBRE 1876

LA PREMIÈRE ORGANISATION POUR LE DROIT DE VOTE EST FONDÉE AU CANADA

La Toronto Women's Literary Club (Guilde littéraire des femmes de Toronto), fondée par la D^{re} **Emily Stowe**, se bat pour les droits des femmes, incluant l'accès à l'éducation supérieure et le droit de vote. En 1883, elle devient la Canadian Women's Suffrage Association (Association canadienne pour le droit de vote des femmes).

1885 ACTE DU CENS ÉLECTORAL

L'Acte définit ceux qui ont le droit de voter dans une élection fédérale comme des « personnes mâles ». Le premier ministre conservateur **John A. Macdonald** envisage la possibilité d'élargir le cens électoral aux femmes célibataires et aux veuves propriétaires (et aux autochtones canadiens propriétaires), mais l'opposition s'assure que toutes ses propositions sont abandonnées. En 1896, le gouvernement libéral de **Wilfrid Laurier** rend le contrôle des listes électorales aux provinces.

1885 LE VOTE POUR LES FEMMES EST POUR LA PREMIÈRE FOIS PROPOSÉ À

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

Le député libéral John Waters introduit la première proposition pour élargir aux femmes le cens électoral au provincial.

De 1885 à 1893, John Waters a introduit chaque année un projet de loi pour le suffrage égal. Continuant la tradition de Waters, Allan Studholme a présenté un projet de loi octroyant aux femmes en Ontario les mêmes droits que les hommes de voter et d'exercer une fonction publique. Il l'a fait chaque printemps entre 1910 à 1914. *Toronto World*, 6 mars 1913.



1886 LES CHEVALIERS DU TRAVAIL POUSSENT POUR UNE CITOYENNETÉ ÉGALE DES HOMMES ET DES FEMMES

Les *Knights of Labor* (les **Chevaliers du Travail**), une fédération progressive du travail, s'occupent des hommes et des femmes de diverses origines (sauf les Canadiens asiatiques) et soutiennent la citoyenneté égale dans le journal *The Palladium of Labor*. Suggérant que de refuser aux femmes le droit de voter est « stupide et déraisonnable », le journaliste socialiste Phillips Thompson soutient que la domination des femmes par l'homme n'est qu'une « survie de la sauvagerie ».

1892 - 1897 DES PÉTITIONS ET DES LOIS SUR LE DROIT DE VOTE FONT LEUR ENTRÉE DANS L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

La **Woman's Christian Temperance Union** (WCTU, Union chrétienne des femmes pour la tempérance) et le Halifax Local Council of Women (Conseil local des femmes d'Halifax) mènent le combat pour le droit de vote, créent 34 pétitions et soutiennent six lois sur le droit de vote.

9 FÉVRIER 1893

LE PREMIER SIMULACRE DE PARLEMENT A LIEU À WINNIPEG

Lorsqu'une pétition de la docteure **Amelia Yeomans** et du WCTU du Manitoba est ignorée, le premier **simulacre de parlement** au pays est organisé, avec des hommes demandant aux femmes le droit de voter, celles-ci le leur refusant. D'autres simulacres de parlements suivent à Toronto en 1896, et à Victoria et Vancouver en 1910.

Pétition de 1893 de l'Union chrétienne des femmes pour la tempérance à l'Assemblée législative du Manitoba (avec la permission des Archives du Manitoba/LA 0009 documents parlementaires/GR0247/32/G 7173).

8 MAI 1895 UNE MOTION POUR LE VOTE DES FEMMES EST PRÉSENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU PARLEMENT FÉDÉRAL

Le député conservateur de la Saskatchewan **Nicholas Flood Davin** propose une motion afin de permettre aux femmes de voter. Les adversaires maintiennent que la « sphère appropriée » d'une femme est la maison. Sa résolution est rejetée par 105 votes contre 47.

1898 CRÉATION DU JOURNAL MENSUEL *FREYJA* PAR LES FÉMINISTES ISLANDAISES DU MANITOBA

Publié jusqu'en 1910 par Sigfus et **Margret Benedictsson**, le journal *Freyja* publie des articles parlant du « progrès et des droits des femmes » en Europe, aux États-Unis et au Canada. Margret fonde plus tard la Icelandic Suffrage Association (l'Association islandaise du droit de vote).



Le numéro de janvier 1907 du magazine *Freyja*, un magazine suffragiste (avec la permission de Collection islandaise de l'Université du Manitoba, Bibliothèque Elizabeth Dafoe).

MAI 1902 PREMIÈRE FEMME À SE PRÉSENTER COMME CANDIDATE DANS DES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Margaret Haile se présente à North York comme candidate de la branche ontarienne de la Canadian Socialist League (la Ligue socialiste canadienne). Formée en 1898 afin de revendiquer la coopération, l'éducation et le changement politique, la Ligue socialiste canadienne soutenait depuis longtemps le droit de vote des femmes.

1905 LA NOUVELLE PROVINCE DE L'ALBERTA REÇOIT IMMÉDIATEMENT UNE DEMANDE POUR LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

Henrietta Muir Edwards (au nom de la WCTU) demande « une législation avancée en ce qui concerne les droits des femmes à la propriété, le droit de vote des femmes, la reconnaissance des droits parentaux de la mère et l'augmentation de l'âge de consentement ».

24 JUIN 1909

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES SE RENCONTRE À TORONTO

Des centaines de délégués arrivent de l'Amérique du Nord, du Royaume-Uni, de l'Europe, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Inde. Le conseil tranche en faveur du droit de vote dans tout pays ayant un gouvernement représentatif.

23 OCTOBRE 1909 LE *TORONTO WORLD* SOUTIEN LE DROIT DE VOTE POUR LES FEMMES

Le journal presse l'Ontario à devenir la première province à accorder le **cens électoral** à ses citoyens féminins. Dans l'Ouest, le *Grain Growers' Guide* et le *Vancouver World* soutiennent activement le droit des femmes à voter.

« Le temps est venu d'affranchir les femmes. » *The Toronto World* a officiellement soutenu le droit de vote pour les femmes le 23 octobre 1909.

THE TIME HAS COME TO ENFRANCHISE THE WOMEN

4 MARS 1911

UNE DÉLÉGATION DE FEMMES RENCONTRE LE PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO

Des centaines de suffragistes rencontrent le premier ministre conservateur **James Whitney**, qui écoute les demandes des femmes d'être affranchies. Il demeure opposé au vote des femmes.

Les suffragistes portaient des jonquilles lorsqu'elles ont rencontré le premier ministre James Whitney à Toronto, le 4 mars 1911 (Dreamstime.com/ Tina Rencelj/149341).



27 JANVIER 1914

LES SUFFRAGISTES DU MANITOBA SE PRÉSENTENT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une délégation de suffragistes se rassemble à l'Assemblée nationale. **Nellie McClung** lance son désormais célèbre « Donnez-nous ce qui nous est dû ! » Le premier ministre conservateur **Rodmond Roblin** répond que « la plupart des femmes ne veulent pas du droit de vote ».

28 JANVIER 1914

NELLIE MCCLUNG ORGANISE UN SIMULACRE DE PARLEMENT

Les suffragistes organisent un **simulacre de parlement** à Winnipeg. Nellie McClung présente une attaque dévastatrice du premier ministre Roblin, s'adressant à des hommes demandant le cens électoral devant un public nombreux et hilare. L'événement aide à rendre le droit de vote pour les femmes plus acceptable publiquement.



▲ Coupure de journal célébrant Nellie McClung comme étant l'« Héroïne de la campagne », 1914 (avec la permission des Archives du Manitoba/N8342).

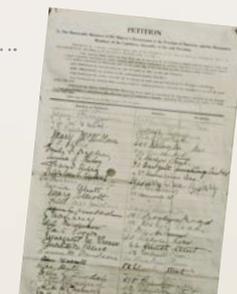
Page couverture d'une pétition de 1915 déposée à l'Assemblée législative du Manitoba (avec la permission de Musée du Manitoba/Événements 173/5).

23 DÉCEMBRE 1915

LA LIGUE DE L'ÉGALITÉ POLITIQUE DU MANITOBA (MANITOBA POLITICAL EQUALITY LEAGUE) PRÉSENTE DES PÉTITIONS AU PREMIER MINISTRE LIBÉRAL TOBIAS NORRIS

Le groupe de femmes et d'homme présente près de 40 000 signatures affirmant qu'il n'y a aucune raison d'empêcher les femmes de voter.

La Ligue pour l'égalité politique dépose une pétition pour l'affranchissement des femmes, le 23 décembre 1915 (avec la permission des Archives du Manitoba/Événements 173/3/N9905).



23 DÉCEMBRE 1912

LE PREMIER MINISTRE BORDEN RENCONTRE LES SUFFRAGISTES À TORONTO

Les activistes demandent au premier ministre conservateur **Robert Borden** une législation fédérale sur le droit de vote, espérant qu'il affichera publiquement sa position. Borden mentionne vaguement des changements futurs, mais refuse de les endosser.

3 MARS 1913

LES SUFFRAGISTES CANADIENS SE JOIGNENT À UNE MARCHÉ À WASHINGTON, D.C.

Une délégation canadienne se joint à un défilé pour le droit de vote réunissant 5 000 marcheurs de groupes américains et internationaux. Les spectateurs masculins, principalement, harcèlent les femmes le long de la route. Les dirigeants américains acceptent une marche ségréguée, avec les Afro-Américains à l'arrière.

Couverture du programme officiel du « défilé pour le droit de vote des femmes » à Washington, D.C., 3 mars 1913 (avec la permission de Division Illustration et Photographie, Bibliothèque du Congrès des États-Unis/LC-USZC4-2996 DLC/LOT 5541/LC-DIG-ppmsca-12512).



28 JANVIER 1916

LES FEMMES DU MANITOBA OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

14 MARS 1916

LES FEMMES DE LA SASKATCHEWAN OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

19 AVRIL 1916

LES FEMMES DE L'ALBERTA OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

Une carte dans le *Vancouver Daily Province*, 12 septembre 1916, blâme la Colombie-Britannique d'être le dernier bastion contre le droit de vote pour les femmes sur la Côte-Ouest. (Avec la permission de Veronica Strong-Boag.)

5 AVRIL 1917

LES FEMMES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

La Colombie-Britannique organise un référendum à l'automne 1916. Le droit de vote passe avec 43 619 personnes en faveur et 18 604 contre.



12 AVRIL 1917

LES FEMMES DE L'ONTARIO OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

20 SEPTEMBRE 1917

LOI DES ÉLECTIONS EN TEMPS DE GUERRE

Le vote au fédéral est étendu pour les femmes dans les Forces armées canadiennes et pour les femmes apparentées à des hommes militaires, et le droit est retiré aux citoyens nés dans des pays « étrangers ennemis » et aux objecteurs de conscience. Le droit est aussi retiré aux femmes auparavant affranchies par des provinces, qui auraient eu le droit de voter avant l'élection fédérale de 1917.



L'affiche « La mère canadienne », encourageant les gens à voter pour le gouvernement d'union, 1917 (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/Heliotype Co. Ltd./e010697158).

26 AVRIL 1918

LES FEMMES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

24 MAI 1918

LES FEMMES CANADIENNES OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE AU FÉDÉRAL

Les citoyennes âgées de 21 ans et plus, qui ne sont pas exclues par les restrictions raciales et autochtones, deviennent éligibles au vote lors des élections fédérales, peu importe qu'elles aient obtenu, ou pas, le cens électoral provincial.

17 AVRIL 1919

LES FEMMES DU NOUVEAU-BRUNSWICK OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

20 MAI 1919

LES FEMMES DU YUKON OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

JUILLET 1919

LES FEMMES OBTIENNENT LE DROIT DE SE PRÉSENTER COMME CANDIDATES À LA CHAMBRE DES COMMUNES

1ER JUILLET 1920

LOI DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

La loi affranchit plusieurs de ceux qui étaient privés de leurs droits durant la Première Guerre mondiale. Cependant, tous ceux qui étaient privés de leurs droits par une loi provinciale à cause de leur race demeurent privés du droit de vote au fédéral.

Timbre mettant en vedette Thérèse Casgrain, chef de file des suffragistes au Québec (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/Poste Canada/e00008202).



9 FÉVRIER 1922

500 SUFFRAGISTES DU QUÉBEC AFFRONTENT LE PREMIER MINISTRE LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU

Le premier ministre libéral Taschereau affirme que les femmes n'auront pas le droit de voter pour aussi longtemps qu'il sera en fonction. **Thérèse Casgrain** et **Idola Saint-Jean** émergent comme des dirigeantes clés du mouvement suffragiste au Québec.

LIGNE DU TEMPS, SUITE

3 MAI 1922 LES FEMMES DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

3 AVRIL 1925 LES FEMMES DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

18 OCTOBRE 1929

L'AFFAIRE « PERSONNE » (EDWARDS C. CANADA)

Le Conseil privé impérial d'Angleterre juge que les femmes sont légalement des « personnes », infirmant une décision de la Cour suprême du Canada. Les femmes peuvent maintenant siéger au Sénat canadien. Les « **Cinq femmes célèbres** » qui amènent cette cause devant ce plus haut tribunal sont toutes des suffragistes.



▲ L'un des modèles de la statue « Les femmes sont des personnes », honorant les contributions des « 5 femmes célèbres » (Nellie McClung, Henrietta Muir Edwards, Irene Parby, Louise McKinney et Emily Murphy). La sculpture réalisée par Barbara Paterson a été dévoilée sur la Colline du Parlement en 2000 (avec la permission de Fondation des cinq femmes célèbres).



Eleanor Roosevelt tenant le texte de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, Lake Success, New York, 1949 (avec la permission des Archives de la Bibliothèque Franklin D. Roosevelt).

10 DÉCEMBRE

1948

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

L'article 21 de cette Déclaration affirme que les élections doivent être de « suffrage universel égal ».

1934 LOI DU CENS ÉLECTORAL FÉDÉRAL

La loi prive explicitement les Inuits et les personnes ayant le statut d'Indien du droit de vote dans les élections fédérales, mais fait une exception pour les anciens combattants avec le statut d'Indien, qui ont été émancipés en 1924.

25 AVRIL 1940 LES FEMMES DU QUÉBEC OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

1947 LOI SUR LA CITOYENNETÉ

La loi étend le droit de vote au fédéral et au provincial aux Sino-Canadiens et aux Sino-Canadiennes ainsi qu'au Canadiens et Canadiennes de l'Asie du Sud, mais exclut les peuples autochtones et les Nippo-Canadiens.

1948 LA LOI ÉLECTORALE EST RÉVISÉE

La loi fédérale retire la race comme motif d'exclusion pour le droit de vote aux élections fédérales, mais continue à exclure les peuples autochtones.

12 JUIN 1951

LES FEMMES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

Avant 1951, les hommes et les femmes pouvaient voter au fédéral, mais aucune élection n'avait eu lieu dans ce territoire jusqu'en 1951.

1^{ER} JUILLET 1960

LES CANADIENS AUTOCHTONES OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE AU FÉDÉRAL

Tous les peuples autochtones au Canada obtiennent finalement le droit de vote dans les élections fédérales, bien qu'ils soient encore exclus de plusieurs élections provinciales jusqu'en 1969.

17 AVRIL 1982

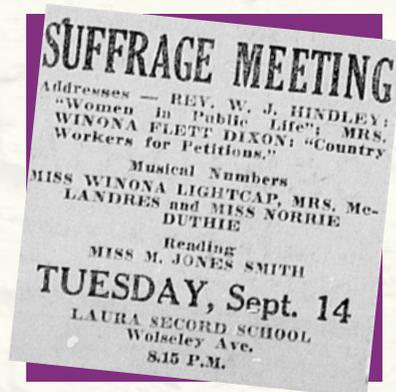
LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS DEVIENT UNE LOI

La Charte garantit les droits des citoyens canadiens, dont celui de voter.

1 THÈMES DE DISCUSSION SUR LA LIGNE DU TEMPS

En utilisant la ligne du temps comme point de départ, pensez aux questions suivantes :

1. Il existait différents points de vue au sein des différents partis politiques au sujet du droit de vote pour les femmes. Pourquoi pensez-vous que le vote des femmes (et les femmes sortant de la « sphère privée ») a trouvé à la fois du soutien et de l'opposition au Parti conservateur et au Parti libéral?
2. Quel rôle les journaux et les magazines ont-ils joué dans le soutien et l'avancement de la campagne en faveur du droit de vote? Croyez-vous que les médias représentaient une force de changement importante?
3. Plusieurs femmes canadiennes ont obtenu le droit de vote en 1918, mais ce n'est qu'en 1969 que tous les Canadiens ont obtenu le droit de vote. Choisissez un moment de la ligne du temps qui a été selon vous le moment le plus décisif pour la démocratie canadienne. Expliquez pourquoi vous pensez que ce moment (une année, un événement ou une loi) a été décisif. Y a-t-il un événement que vous croyez très important, mais qui n'est pas inclus dans la ligne du temps?



▲ « Réunion pour le vote des femmes. » Le *Winnipeg Evening Tribune*, 11 septembre 1915 (avec la permission de l'Université du Manitoba, Collections numériques).

◀ « Certaines des choses que les femmes peuvent faire, selon des hommes qui affirment que de leur permettre de voter détruirait leur douce féminité. » Caricature montrant des femmes faisant des corvées de ménage, *Guide des producteurs de céréales*, 26 mai 1915 (avec la permission des Archives Glenbow/NA-3818-15).

Pour accéder à la collection **Droit de vote des femmes**, veuillez visiter collectionsuffrage.ca

La croyance que les femmes conféreront leur sensibilité et leur pureté à la politique est décidément un peu simple. Elles sont tendres et pures parce que leur sphère a jusqu'à présent été la maison, qui est le nid de la sensibilité et de la pureté. Jetées dans l'arène des luttes politiques, ces « anges », si l'on peut se fier à l'expérience, plutôt que de transférer leur caractère angélique aux combattants mâles, seraient plutôt en danger de le perdre elles-mêmes.

— Goldwin Smith, un anti-suffragiste éminent, dans *Woman's Place in the State*, 1890 (La place de la femme dans l'État)

L'idéologie des « sphères séparées » était une croyance socialement construite qui définissait le rôle « convenable » d'une femme comme celui d'épouse, de mère et de gardienne de la maison. Les hommes étaient destinés à une vie publique, et les femmes à une vie privée. Bien que les femmes aient été de plus en plus actives dans la sphère publique grâce au travail et aux organisations sociales, les inégalités persistaient. Les suffragistes voyaient le vote comme une façon d'améliorer la vie des femmes. Vers la fin du 19^e siècle, les femmes activistes se concentraient de plus en plus sur la question de la tempérance, dans l'espoir que limiter la consommation d'alcool réduirait la violence domestique. Le monde des relations privées n'était pas celui des « anges dans la maison » imaginé par des anti-suffragistes comme Goldwin Smith.



IMAGINEZ-VOUS DANS LE PASSÉ : REPRÉSENTER LES EXPÉRIENCES DES FEMMES

Explorez les attentes et les défis auxquels faisaient face les femmes au début des années 1900 en lisant **Début des mouvements de femmes au Canada, 1867-1960** et **La condition féminine** sur la collection **Droit de vote des femmes**. Réfléchissez à ce qu'aurait été votre perspective à l'époque, en gardant en tête que la classe sociale, l'état matrimonial, le lieu et/ou la race auraient influencé votre vie de tous les jours. Imaginez comment vous pourriez représenter la vie quotidienne de ces femmes dans un petit objet. Demandez à chaque élève d'apporter un objet qui représente pour eux la réalité des femmes de l'époque. L'objet peut être concret (ex. une poupée qui représente l'emphase sur la maternité) ou un symbole (ex. un crayon représentant l'accès égal à l'éducation). Comment représenteriez-vous la violence domestique et la lutte pour la tempérance et pour l'accès égal à la propriété? Chaque élève devrait expliquer la raison derrière le choix de l'objet.

◀ Une femme avec des jumeaux, v. 1900 (Dreamstime.com/Lawcain/8275994)

▶ Le Conseil national des femmes à Rideau Hall, Ottawa, Ont., octobre 1898 (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/Studio Topley/PA-028033).



ÉCRIRE UNE LETTRE AU RÉDACTEUR

Voir la feuille de travail **Écrire une lettre au rédacteur** sur la collection **Droit de vote des femmes**.

Des organismes comme l'**Union chrétienne des femmes pour la tempérance (WCTU)**, le **Conseil national des femmes du Canada (NCWC)**, la **Guilde littéraire des femmes de Toronto**/l'**Association canadienne du droit de vote des femmes** et le **Canadian Women's Press Club (CWPC, Club canadien des femmes dans la presse)** ont médiatisé des sujets de préoccupation des femmes canadiennes. Leurs membres avaient identifié le droit de vote comme un outil puissant de changement et ont fait campagne pour l'obtention du droit de vote en écrivant des lettres aux journaux et en gérant des « pages des femmes » comme l'a fait **Francis Marion Beynon** dans le *Grain Growers' Guide (Guide du producteur de céréales)*.

1. Effectuez de la recherche au sujet de l'un des organismes énumérés ci-dessus dans la collection **Droit de vote des femmes** et ailleurs en ligne, en vous concentrant surtout sur ses buts premiers et ses accomplissements principaux au début des années 1900. Révisez la feuille de travail **Comment trouver des sources historiques fiables sur internet** sur la collection **Droit de vote des femmes**. Souvenez-vous de garder une liste détaillée de vos sources.
2. Imaginez-vous maintenant que vous êtes un membre actif de cet organisme. Pourquoi votre organisme choisirait-il de soutenir le droit de vote des femmes?
3. Écrivez une lettre au rédacteur d'un journal national ou local de l'époque. Présentez trois arguments afin de soutenir votre cause. Terminez avec un appel à l'action, précisant ce que vous désiriez voir arriver.

MODIFICATIONS :

Créez un tableau en T, avec un côté incluant une liste de questions qui étaient importantes pour l'un des organismes ci-dessus, et un autre côté énumérant les questions importantes pour les suffragistes. Qu'ont en commun ces différentes questions? À partir de cela, dressiez une liste répondant à la question : Pourquoi votre organisme a soutenu le droit de vote pour les femmes?

PROLONGEMENT DE L'ACTIVITÉ : Écrivez un résumé d'une page des sources utilisées afin d'écrire votre lettre. Où avez-vous trouvé vos informations? Quels sites et faits sont meilleurs que les autres, et pourquoi?

3 LA ROUTE VERS LA DÉMOCRATIE

Les sœurs Ayre, des membres importantes de la *Ligue pour le cens électoral des femmes de Terre-Neuve-et-Labrador* (avec la permission des Archives et collections spéciales, Bibliothèque Queen Elizabeth II, Memorial University/Collection Janet (Miller) Ayre Murray/Coll-158).

Les personnes suivantes ne devraient pas avoir le droit d'être inscrites comme électeurs... les fous, les idiots et les aliénés.

— Loi sur les élections au Manitoba de 1888

Les femmes du Manitoba sont désormais des citoyennes, des personnes, des êtres humains, qui sont politiquement sortis de la classe des criminels, des enfants, des idiots et des fous.

— La suffragiste Lillian Beynon Thomas, après que le vote ait été obtenu en 1916

Alors que les activistes travaillaient pour le changement social, il devenait de plus en plus clair que leur influence était limitée par leur manque de pouvoir politique. Conséquemment, la campagne pour le droit de vote des femmes a été lancée en toute sincérité.

ÉCRIRE UN MANUEL

Différents groupes ont obtenu le vote à différents moments à travers le Canada. Imaginez que vous écrivez la section d'un manuel explorant ces différences régionales.

1. Formez un groupe de quatre.
2. Chaque élève du groupe doit explorer la route vers l'obtention du vote dans l'une de ces régions : l'Ouest, l'Ontario, le Québec ou le Canada Atlantique.
3. Explorez les articles de votre région et dans la section « Organisations » de la **collection Droit de vote des femmes**. Relevez cinq à sept faits importants à propos du droit de vote dans votre région. Choisissez un organisme pour le droit de vote dans votre région à mettre en vedette. En trois à cinq phrases, décrivez brièvement sa mission et fournissez deux exemples de son impact.
4. Revenez en petits groupes et racontez ce que vous avez appris. Prenez des notes, répondant aux questions suivantes :
 - Pourquoi le progrès a-t-il été si lent dans l'obtention du suffrage universel?
 - Pourquoi les campagnes pour le droit de vote des femmes au Québec ont-elles été si différentes de celles ailleurs au Canada?
 - Quelles ont été certaines des difficultés rencontrées par les organismes?
 - Qui a été exclu des campagnes du droit de vote?
5. Avec toute la classe, discutez des raisons possibles expliquant les différences régionales dans l'obtention du droit de vote des femmes.



Les sœurs infirmières canadiennes votent en France lors de l'élection de 1917. La *Loi sur les élections en temps de guerre* a affranchi les femmes servant dans l'armée ainsi que celles ayant un père, un frère ou un fils outremer (avec la permission du Musée canadien de la guerre/Collection d'archives George Metcalfe/19930013-578).

Les manuscrits de la pétition de la *Ligue pour l'égalité*, contenant 39 584 signatures, le 23 décembre 1915 (avec la permission des Archives du Manitoba/Événements 173/4/N9906).

DÉBAT « FOSSE AUX LIONS »

Un débat « fosse aux lions » est un échange qui encourage les élèves à explorer plusieurs points de vue d'une question complexe en leur permettant de changer de point de vue s'ils sont influencés par les arguments des autres.

Question à débattre : « *Qu'est-ce qui a le plus contribué à l'obtention du droit de vote pour les femmes au Canada?* »

Divisez la classe en cinq petits groupes. Demandez à chaque groupe de faire de la recherche sur un argument en visitant la **collection Droit de vote des femmes** et en lisant l'article **Droit de vote des femmes au Canada** en trouvant des preuves et en prenant des notes.

- Le rôle des femmes pendant la Première Guerre mondiale;
- Suffragistes individuels;
- Organismes activistes;
- Stratégies pour effectuer le changement;
- Forces politiques et politiciens.

1. Organisez la classe en six zones différentes : une pour chacune des raisons énumérées ci-dessus, plus une zone « neutre/incertain ».
2. Chaque point de vue a deux minutes pour présenter ses arguments clés.
3. Après que chaque point de vue ait présenté sa déclaration d'ouverture et les preuves qui l'appuient, le débat peut continuer avec les individus contribuant à leur guise.
4. Les individus convaincus par un argument contraire peuvent changer de point de vue autant de fois qu'ils le désirent. Des points de vue entiers peuvent être retirés et de nouveaux qui n'existaient pas au départ peuvent émerger!
5. Tout individu qui a besoin de temps pour réévaluer sa position peut brièvement se placer dans la zone neutre avant de décider quel point de vue choisir.
6. Il restera probablement deux côtés qui débattent, mais on ne sait jamais ce qui peut se passer dans la fosse aux lions!

Pour accéder à la **collection Droit de vote des femmes**, veuillez visiter collectionsuffrage.ca

MODIFICATIONS :

Demandez aux élèves d'explorer un point de vue en prenant des notes abrégées. Demandez-leur d'exprimer leurs idées à tour de rôle, et de choisir, ensemble, les raisons qui ont le plus contribué à l'obtention du droit de vote par les femmes.

4 ACTIVISTES FÉMINISTES

LES SUFFRAGISTES EN VEDETTE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Nellie McClung est l'une des plus célèbres suffragistes du Canada et est largement reconnue comme une héroïne nationale. Mais elle n'était pas la seule femme à se battre pour l'égalité des droits. D'autres dirigeantes ont aidé à obtenir le droit de vote, et elles méritent aussi d'être reconnues pour leurs efforts.



1. La suffragiste Lillian Beynon Thomas (avec la permission des Archives du Manitoba/N19359), 2. Louise McKinney était une appelante dans l'« Affaire personne », et l'une des premières femmes élue à une assemblée nationale au Canada (avec la permission des Archives Glenbow/NA-825-1), 3. Nellie Letitia McClung (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/PA-30212), 4. Idola Saint-Jean, une pionnière du mouvement suffrage (avec permission de Bibliothèque et Archives Canada/Garcia Studio/C-068508), 5. Thérèse Casgrain, une des principales dirigeantes de la campagne pour le droit de vote des femmes au Québec (avec permission de Bibliothèque et Archives Canada /La Rose/C-068509).

1. Effectuez une recherche sur les contributions des suffragistes canadiennes en utilisant la **collection Droit de vote des femmes** (dans la catégorie "suffragettes") et le *Dictionnaire biographique du Canada*. Chaque élève devrait choisir une suffragiste à étudier.
2. En vous basant sur votre recherche à propos de cette personne, de quoi la page Facebook de cette suffragiste aurait-elle l'air?
3. En utilisant le modèle **Page de profil Facebook** dans les fichiers de travail de la **collection Droit de vote des femmes**, les élèves devraient créer un profil personnel pour la suffragiste choisie.
4. La section « À propos de moi » devrait introduire la suffragiste en deux ou trois phrases. La section « Occupation » devrait décrire son travail ou ses affiliations. Choisissez 4 « Amis » que la suffragiste aurait pu connaître. Choisissez quatre pages que la suffragiste aurait pu aimer : un groupe, un organisme, un intérêt, une cause, un passe-temps, etc. Maintenant, écrivez quatre rédactions sur le mur de la suffragiste qui reflètent son importance dans l'histoire de la démocratie au Canada. Si possible, trouvez une photo de profil pour votre suffragiste.
5. Lorsque vous aurez complété le profil Facebook, faites du « Réseautage » avec les gens de votre classe afin de vous faire plus d'« Amis ». Déplacez-vous dans la classe en posant des questions. Construisez votre réseau en élargissant votre groupe lorsque vous trouvez d'autres suffragistes qui ont des intérêts communs.

La *Ligue pour l'égalité politique* dépose une pétition pour l'affranchissement des femmes, le 23 décembre 1915. En partant du haut à gauche : Lillian Beynon Thomas, M^{me} F.J. Dixon, M^{me} Amelia Burrill, la D^{re} Mary Crawford (avec la permission des Archives du Manitoba/Événements 173/3/N9905).



LE FÉMINISME EN ACTION

Afin de défendre leur activisme et leurs efforts pour le droit de vote, les suffragistes ont développé deux arguments qui se chevauchaient parfois afin d'expliquer pourquoi les femmes méritaient le droit de vote : le féminisme pour les « droits égaux » et le féminisme « maternel/social ». Plusieurs suffragistes ne tenaient pas particulièrement à l'un ou l'autre, mais utilisaient plutôt l'argument qui allait fonctionner le mieux avec un public donné. Le féminisme des droits égaux était basé sur l'idée que les femmes sont égales aux hommes et méritent donc les mêmes droits. Le féminisme maternel/social se concentrait sur l'expérience unique des femmes qui s'occupent de leur famille, expérience qui pourrait améliorer la société si elles avaient le droit de voter.

Croyez-vous que la suffragiste sur laquelle vous avez effectué une recherche (ci-dessus) aurait défendu les droits égaux ou le féminisme maternel/social?

MODIFICATIONS :

Écrivez une liste d'adjectifs qui décrivent les femmes de la photo, et ce que vous croyez qu'elles représentent.

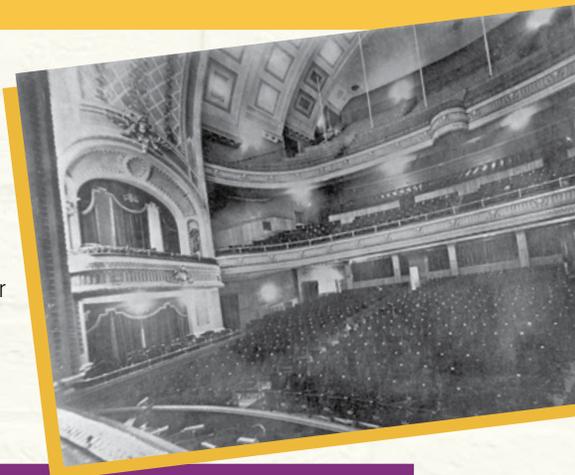
ANALYSE DE SOURCE PRIMAIRE – EXAMINER LES PREUVES

Examinez la photo ci-dessus. Qui est représenté? Qui est exclu? Réfléchissez à l'âge, le sexe, la race et la classe sociale des personnes. Qu'est-ce que cela nous dit sur le mouvement des suffragistes au début du 20^e siècle?

À l'intérieur du théâtre Walker (où Nellie McClung a organisé le plus célèbre simulacre de parlement du Canada en 1914), Winnipeg, Man., 1907 (avec la permission des Archives provinciales du Manitoba/N13272).

5 L'ACTIVISME EN ACTION

Les activistes des droits des femmes ont utilisé une variété d'approches afin de faire campagne pour l'obtention du vote : affronter les gouvernements, lancer des pétitions, rédiger des journaux et organiser des simulacres de parlement. Ces stratégies pacifiques contrastaient avec les méthodes plus violentes utilisées par les **suffragettes** britanniques, qui étaient reconnues au Canada pour casser des vitres, allumer des incendies et risquer leurs vies pour la cause. Les perceptions du public étaient largement basées sur les actions des suffragettes britanniques, largement rapportées dans la presse canadienne.



LES SIMULACRES DE PARLEMENTS Les suffragistes canadiens ont souvent utilisé des simulacres de parlements pour faire avancer leur cause. Ces événements théâtraux utilisaient l'humour et le jeu afin de faire passer un argument. Lisez à propos des **simulacres de parlements** sur la **collection Droit de vote des femmes**. Étaient-ils une méthode efficace pour obtenir le droit de vote? Justifiez votre réponse.



ÉCRIRE UNE MINUTE DU PATRIMOINE

Les *Minutes du patrimoine* sont de courts-métrages de 60 secondes à propos de moments importants de l'histoire canadienne. La *Minute du patrimoine* sur Nellie McClung immortalise le **simulacre de parlement** de 1914 au **Walker Theatre** à Winnipeg. Imaginez que l'on vous demande de créer une nouvelle *Minute du patrimoine* sur le droit de vote des femmes au Canada. Avant d'écrire le scénario, créez un synopsis qui résume l'histoire que vous désirez raconter. En utilisant la recherche afin de documenter votre travail, proposez les grandes lignes de l'histoire que racontera votre *Minute*.

1. Regardez la *Minute du patrimoine* sur Nellie McClung. Trouvez la *Minute* sur la **collection Droit de vote des femmes**. Réfléchissez comment créer une histoire intéressante. Quels éléments de la *Minute* se démarquent? Comment l'émotion est-elle utilisée? Quels sont les faits historiques et quels aspects sont plutôt inventés? En utilisant cela comme votre point de départ, planifiez votre propre *Minute*.
2. Révisez la ligne du temps au début du *Guide* et identifiez un aspect important ou excitant du droit de vote des femmes au Canada. Vous pouvez vous concentrer sur un individu, un groupe de personnes ou un événement. Utilisez *L'Encyclopédie canadienne* et la **collection Droit de vote des femmes** afin d'effectuer votre recherche et prenez des notes sur des détails à inclure dans votre *Minute*.
3. Écrivez un synopsis d'une page pour votre *Minute*. Il peut inclure des personnages historiques, des événements ou des mises en situation. Pensez à l'intrigue de l'histoire et à la structure. Souvenez-vous, l'exactitude historique est primordiale, mais la créativité est aussi importante!
4. Lorsque vous avez terminé votre synopsis, travaillez en paires et présentez votre *Minute* à votre partenaire. Décrivez pourquoi vous pensez que votre synopsis mérite d'être transformé en court-métrage. À deux, discutez d'idées permettant de donner vie à chacune de vos *Minutes* (en incluant les accessoires, les acteurs et les décors).

◀ Nellie McClung lors d'une allocution durant le simulacre de parlement de 1914 au théâtre Walker. Arrêt sur image tiré de la *Minute du patrimoine* sur Nellie McClung.

Une femme a peint « Les votes pour les femmes » sur le côté de sa maison afin de montrer son soutien pour le mouvement. Lorsque son mari a vu cela, il a peint le mot « Non » au-dessus, donnant comme résultat : « Non au vote des femmes » (avec la permission de Ian Wishart et Musée du Manitoba).

MODIFICATIONS : Demandez aux élèves de créer un scénarimage et/ou d'expliquer leur projet en notes abrégées.

6 OPPOSITION AU MOUVEMENT

Maintenant, oubliez toutes ces sottises à propos des femmes pouvant voter... Vous êtes une jeune fille bien et intelligente. Je peux le voir. Et croyez-moi, les femmes bien ne veulent pas voter.

— Le premier ministre conservateur du Manitoba Rodmond Roblin, qui s'est opposé au droit de vote des femmes, lors d'une conversation avec Nellie McClung, tiré de *The Stream Runs Fast* (1945).

Les femmes risquent de devenir des « femmes publiques », de véritables femmes-hommes, des hybrides qui détruiraient les femmes-mères et les femmes-femmes.

— Henri Bourassa, politicien anti-suffragiste et fondateur du journal *Le Devoir*



Le premier ministre de la Saskatchewan, Thomas Walter Scott, a affirmé qu'il était en faveur d'élargir le cens électoral aux femmes, mais ne désirait pas adopter les lois nécessaires jusqu'à ce que les femmes le demandent. *The Grain Growers' Guide*, 26 février 1913 (avec la permission des Archives Glenbow/NA-3818-13).

ANALYSE DE CARICATURES POLITIQUES

Au tournant du 20^e siècle, les journaux et les magazines étaient la source principale de nouvelles pour les Canadiens avec souvent des caricatures politiques. Ces caricatures avaient pour but de faire un commentaire puissant, souvent humoristique, sur les questions d'actualité. Elles utilisaient l'exagération, le symbolisme, les stéréotypes et la satire (représentation comiquement exagérée) afin de passer un message et de fournir un point de vue sur les questions clés du moment.

Les élèves choisiront l'une des caricatures politiques de la **collection Droit de vote des femmes**. En paires, complétez le tableau **Décoder les caricatures politiques** disponible sur la **collection Droit de vote des femmes** et répondez aux questions suivantes, en rédigeant des phrases complètes ou sous forme de notes abrégées.

1. Croyez-vous que la caricature était fait pour refléter l'opinion publique ou pour mettre en question les croyances des lecteurs?
2. Que suggère la caricature à propos des perceptions des rôles des sexes à cette époque? Comment les femmes sont-elles dépeintes, et comment les hommes sont-ils dépeints? Pourquoi l'idée du changement des rôles des sexes inquiétait-elle les gens?
3. En vous basant sur vos observations et ce que vous pouvez en déduire, quel était le message principal de la caricature? Est-il *pro* ou *anti* droit de vote?



7 CONSIDÉRER LES EXCLUSIONS POLITIQUES

Urne électorale, Minnedosa, Man. (Avec la permission de Musée du Manitoba/H9-21-72.)

Alors que la plupart des gens se souviennent de 1918 comme étant l'année durant laquelle les femmes canadiennes ont obtenu le droit de voter aux élections fédérales, le vote n'avait pas été octroyé à tous. Les inégalités persistaient, le droit de vote étant toujours restreint selon la race et les relations coloniales. Certains groupes de femmes et d'hommes n'ont pas eu le droit au cens électoral pendant plusieurs décennies : les Sino-Canadiens et les Canadiens d'Asie du Sud n'ont pas obtenu le droit de vote jusqu'en 1947, les Nippo-Canadiens en ont été exclus jusqu'en 1948 et il a fallu attendre jusqu'en 1960 avant que tous les Canadiens autochtones obtiennent le droit de voter lors des élections fédérales (et 1969 pour le vote provincial).

La discrimination vécue par ces groupes était variée et a changé au fil du temps. Les exclusions raciales et les désignations étaient parfois basées sur la politique externe et sur les conditions sociales, comme l'exclusion des « étrangers ennemis » durant la Première Guerre mondiale. Le déni du droit de vote aux peuples autochtones a été compliqué par une longue histoire de relations coloniales. Le droit de vote était basé sur une politique d'assimilation (dans laquelle un individu ou un groupe adopte les coutumes d'une autre culture) qui visait à éliminer la culture et la société autochtones en forçant les Autochtones à abandonner leurs traditions. L'*Acte pour encourager la civilisation graduelle* (1857) a offert aux personnes avec le statut d'Indien l'option d'abandonner volontairement leur statut dans un processus nommé **émancipation**, qui leur permettait de voter, mais leur enlevait leur statut, les droits des traités, les exemptions de taxes et leur affiliation culturelle. Référez-vous au guide pédagogique **Les traités au Canada** sur le **Portail de l'éducation de Historica Canada** pour plus d'informations.

Les femmes autochtones ont subi de la discrimination raciale et sexuelle. Pendant des décennies, leur droit de voter venait au détriment d'autres droits. Des révisions à la *Loi sur les Indiens* de 1951 ont permis pour la première fois aux femmes de voter et d'exercer des fonctions dans des élections des Premières Nations, mais ont resserré le contrôle sur la politique de mariage; les femmes autochtones avec le statut d'Indien qui épousaient des hommes n'ayant pas le statut d'Indien étaient automatiquement émancipées et perdaient leurs droits et leurs privilèges de membres de bandes, tout comme leurs enfants. Cela signifiait que les femmes ne pouvaient pas détenir ou hériter d'une propriété sur la réserve, ou qu'elles ne pouvaient pas bénéficier de services offerts aux autres membres de la bande.

En 1960, le cens électoral a été élargi pour couvrir les personnes avec le statut d'Indien sans que ceux-ci perdent leur statut.

31 octobre 1960 : Les premiers votes depuis que le droit de vote a été octroyé à tous les gens ayant le statut d'Indien ont été émis par la bande de Rice Lake, près de Peterborough, Ont., à la salle du conseil de Hiawatha (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/Nick Nickels/PA-123915).



NOTE SUR LE LANGAGE :

Certains termes historiques utilisés dans ce guide ne sont plus d'usage courant. Les peuples des Premières Nations au Canada étaient d'abord appelés « Indiens » par les colons européens. Nous n'utilisons plus ce terme, bien que « statut d'Indien » soit toujours une définition légale. Cette définition d'« Indien » n'a jamais inclus, et n'inclut toujours pas, tous les peuples autochtones.

DROIT DE VOTE DES PEUPLES AUTOCHTONES

Discutez en classe des complications vécues par les peuples autochtones sur le chemin vers le droit de vote. Faites une recherche sur l'histoire du **droit de vote des peuples autochtones** sur la **collection Droit de vote des femmes**.

1. Divisez la classe en petits groupes. Demandez à chaque groupe de faire une recherche sur l'une des questions suivantes :
 - a. Pourquoi les Autochtones avec le statut d'Indien étaient-ils assujettis à différentes restrictions de vote que les autres groupes? Quels effets les politiques d'assimilation du gouvernement ont-elles eues sur le droit de vote des Autochtones?
 - b. Pourquoi certains « Indiens » ont-ils pu être réticents par rapport à l'obtention du droit de vote? Comment l'idée de l'émancipation a-t-elle influencé la participation au vote des Autochtones?
 - c. Comment les restrictions provinciales de vote ont-elles affecté le vote au fédéral? Où ces politiques ont-elles eu le plus grand effet?
 - d. Comment les Inuits, les Métis et les Autochtones avec le statut d'Indien étaient-ils traités différemment par le gouvernement en ce qui concerne le droit de vote? Pourquoi? Peut-on parler du « vote autochtone » comme s'il s'agissait d'un seul processus?
 - e. Comment les femmes « Indiennes » ont-elles dû faire face à un double désavantage dans leur combat pour le droit de vote?
2. Demandez à chaque groupe de prendre des notes, de discuter de leurs découvertes et de préparer une brève présentation pour la classe.
3. Demandez à chaque groupe de présenter les résultats de sa recherche à la classe et discutez des découvertes.

Pour accéder à la **collection Droit de vote des femmes**, veuillez visiter collectionsuffrage.ca



PROLONGEMENT : En utilisant la recherche de la **collection Droit de vote des femmes**, discutez de certaines des questions plus difficiles du vote autochtone. Pensez à l'effet de la discrimination sur les droits de vote des Autochtones, incluant les politiques d'assimilation, l'émancipation volontaire/involontaire et les politiques de mariage hors de la bande.

8 L'ÉGALITÉ DES SEXES AUJOURD'HUI

LUTTE À LA CORDE

Le combat pour les droits égaux au Canada ne s'est pas terminé avec le vote. La bataille pour l'égalité de tous continue dans notre pays et partout au monde. Afin de réfléchir à la question de l'égalité des sexes dans la société canadienne d'aujourd'hui, organisez une « lutte à la corde intellectuelle ».

1. En travaillant en paires, créez un graphique en T en dessinant une ligne à la verticale sur une grande feuille de papier.
2. D'un côté, écrivez « Égalité entre les sexes au Canada aujourd'hui » et de l'autre côté, « Inégalité entre les sexes au Canada aujourd'hui ».
3. En vous basant sur la recherche précédente, sur vos connaissances des événements courants et sur vos expériences personnelles, écrivez des preuves pour soutenir l'un ou l'autre point de vue de l'argumentation. Réfléchissez aux questions sociales, politiques, économiques et légales. Ces points seront vos « tractions » pour la lutte à la corde. Écrivez chaque point sur une note autocollante individuelle.
4. Revenez en groupe de classe. Dessinez une « corde » sur la longueur du tableau dans votre classe. Au bout à droite de la corde, écrivez « Nous avons atteint l'égalité des sexes dans la société canadienne aujourd'hui ». Au bout à gauche, écrivez : « Nous n'avons pas atteint l'égalité entre les sexes ».
5. Chaque groupe devrait à son tour présenter une « traction » que l'enseignant va placer le long de la corde. Comme dans une vraie lutte à la corde, placez les arguments avec le plus de force à la fin de la corde, et les moins forts vers le milieu. Lorsque les groupes n'ont plus d'arguments (sautez ceux qui se répètent), déterminez quel point de vue a gagné en vous basant sur la force des « tractions » de chaque côté.
6. Avec la classe, discutez des différentes interprétations des questions, ainsi que du sentiment général à propos de votre parcours vers l'égalité entre les sexes au Canada. Pour terminer l'activité, demandez à des élèves d'écrire une réflexion individuelle : « En pensant à l'égalité entre les sexes dans la société canadienne d'aujourd'hui, j'avais tendance à penser que... et maintenant je pense que... ». Notez qu'il est possible que votre raisonnement n'ait pas changé, mais plutôt que votre opinion se soit confirmée grâce à cette lutte à la corde.

Monument « Les femmes sont des personnes », Colline du Parlement, Ottawa, Ont. (Dreamstime.com/Information confidentielle/71867054) ▼



NOTE AUX ENSEIGNANT :

Plusieurs étudiants pourraient avoir des questions à propos de la construction sociale de l'identité sexuelle et la différence entre le genre et le sexe. Cette activité peut être utilisée afin d'encourager la discussion en classe sur la signification de ces termes.

PROLONGEMENT : Alors que toutes les femmes canadiennes ont déjà obtenu le droit de vote depuis plus de 50 ans, des organismes travaillent encore très fort pour l'égalité des sexes dans d'autres facettes de notre société. Apprenez-en plus en visitant les sites de groupes comme le **Conseil national des femmes du Canada** (oui, celui-là même qui a été fondé en 1893), la Fondation canadienne des femmes, et le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes. Découvrez successivement quels organismes de femmes sont au travail dans votre région et invitez un dirigeant à parler de l'inégalité des sexes aujourd'hui. Découvrez quelles inégalités ils tentent de résoudre et pourquoi.

RÉFLEXION FINALE

Le féminisme et le combat pour l'égalité entre les sexes ont beaucoup évolué depuis la période des suffragistes. Comment croyez-vous que le terme féminisme a évolué avec le temps?

En quoi le féminisme d'aujourd'hui est-il différent du féminisme d'il y a 100 ans?



Un rappel des élections sur un trottoir de Toronto, 2011 (Dreamstime.com/Valentino Visentini/19196845).



- ▲ À travail égal, salaire égal ? Les femmes sont souvent payées moins que les hommes pour le même travail.
- ◀ Le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, un fait qui nous rappelle que l'égalité entre les sexes n'est pas une réalité partout au monde.